

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 718

Artikel: Impressions : au Chili déclinant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le prix de l'unité

par attachement aux conseillers fédéraux ni par «carrière passif», mais comme lui: malgré tout, par habitude, et aussi longtemps que le PSS demeurera pluraliste, c'est-à-dire accueillant pour tous ceux qui veulent s'engager et tolérant pour toutes ses minorités.

Aussi vrai que la (sur)vie dans un parti est à ce prix.

Y. J.

BISE DE FÉVRIER

Il fait plus froid dehors

Dans la grande salle du Kursaal, de leurs hémicycles à larges rayons, les délégués socialistes, à travers la baie vitrée gigantesque de droite qui domine la ville, observaient ou caressaient du regard la coupole du Palais fédéral. Décor-nature pour débat à vif.

La durée même de l'exercice conditionne les règles du genre. De 17 h. à 22 h. 30 le samedi, de 8 h. 30 à 14 h. le dimanche, deux fois cinq heures et demie de débats, onze heures sur le même sujet, c'est quelque chose comme les six jours oratoires.

On pédale à Berne comme à Bercy. Les sprints sont annoncés à l'avance. Le conseiller fédéral Aubert (il avait dû s'absenter parce que les funérailles d'Andropov obligeaient le Conseil fédéral à siéger un samedi en fin de journée — dures obligations de la participation — on s'est souvenu qu'au congrès de Lugano déjà, Aubert s'était échappé à la faveur du décès de Brejnev), donc Aubert parlera à 20 h. 45, annonce-t-on au micro. Il gagne une

prime à l'applaudimètre. Temps morts, réveils, broncas discrètes, toutes les morphologies de discours pour public non blasé. Observez aussi les tempéraments cantonaux. Genève a le sens de l'escalade.

L'intervention du conseiller fédéral Stich était attendue avec quelque incertitude. Il fut annoncé pour dimanche matin 9 h. 15. La salle n'était pas encore chauffée par les vedettes. Mais y aurait-il chahut?

Le Congrès est très fair, même quand Stich parle de la nécessaire égalité homme-femme. Stich s'exprime dans son style, avec sa sincérité, mais aussi ce ton monocorde qui ennuie si vite qu'on pense bientôt à autre chose. Avec sa gentillesse têtue, Stich obtiendra parfois des acquiescements du Conseil fédéral: il arrive qu'on dise «oui» quand on se sent coupable de n'avoir pas suivi.

Peter Bichsel avait peaufiné un portrait du parti socialiste et des autres. Des trouvailles: «faut-il poser des conditions» ou «être une condition»; des formules: «épreuve de force ou épreuve de faiblesse»; des définitions: «le pragmatisme, c'est savoir résoudre de petits problèmes»; des analyses: «nous avons peur de la fin de la croissance et des effets de la croissance». Particulièrement savouré son portrait du carriériste passif: c'est un homme sans ambition qui est l'ami d'un homme qui fait carrière; plus son ami réussit, échelons par échelons, plus il se réjouit, avec lui, de faire carrière, passivement carrière.

Formules encore. Tschudi: «les révolutionnaires néo-conservateurs». Morel: «on ne peut invoquer les sondages quand ils plébiscitent Lilian Uchtenhagen, et les refuser quand ils souhaitent notre participation.»

Pour en revenir au débat politique, une question que René Meylan a clairement posée: il est courant, a-t-il dit, de parler du renforcement de l'Exécutif par rapport au Législatif. Or, en Suisse, on observe un renversement de tendance. L'Exécutif,

quand il se veut réfléchi, à la recherche du compromis d'intérêt général, est contré par le Parlement. Or on ne gouverne pas si, sur certaines questions essentielles, essentielles parce que lieu géométrique du compromis, le Conseil fédéral ne s'impose, par une autorité mise en jeu, aux groupes parlementaires.

Cette question est fondamentale. A contre-cœur, malgré l'estime qu'il a témoignée à Lilien Uchtenhagen, le Congrès du PS a accepté de ne pas considérer le choix du Parlement du 7 décembre, comme un motif de rupture. Il a, ce faisant, accepté de légitimer Otto Stich. Mais il l'a fait au nom du souci de l'efficacité. Les couleuvres sont comestibles, soit. Mais l'efficacité doit pouvoir être jugée: avec un œil plus aigu. Or il y a quelques sujets clés: l'assurance maladie, le soutien aux régions en difficultés économiques, etc. A défaut d'un engagement passant du Conseil fédéral au Parlement et exprimant une volonté politique, la formule ne sera plus magique et la potion amère.

A. G.

IMPRESSIONS

Au Chili déclinant

Petite carte postale du Chili d'aujourd'hui, envoyée par un ami de DP, en visite une nouvelle fois là-bas. Il nous demande de ne pas la signer, au cas où nous la publierions; prudence oblige, pas pour lui, mais pour ses hôtes et connaissances. Quelques lignes sud-américaines donc, au cas où vous auriez un peu oublié Pinochet.

A Santiago, l'été charme dès la descente d'avion. Les arbres embaument l'air de senteurs nouvelles, les bougainvilliers, les hibiscus étalent leurs fabuleuses fleurs rayonnantes. Si l'on reste dans le centre de la capitale, dans les beaux quartiers, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tout

au plus, voit-on la misère de la banlieue sourdre au milieu de la ville comme dans tant d'autres grandes métropoles.

Mais qui se donne la peine d'ouvrir un tant soit peu les yeux, d'écouter les gens (on parle plus volontiers depuis quelques mois), déchantent rapidement. Le chômage sévit ici plus que partout ailleurs. Une petite frange de la population vit dans le luxe, mais une énorme proportion de Chiliens, dont le pouvoir d'achat diminue régulièrement, se trouve acculée à survivre dans une économie de subsistance.

Le métro de la capitale chilienne symbolise la situation politico-sociale du pays: très moderne et d'une propreté presque ridicule, seuls le fréquentent les personnes aisées, les pauvres s'en trouvent exclus non seulement financièrement, mais aussi policièrement. La pauvreté y est interdite! Surveillance policière discrète. Aucun vendeur de pacotille, aucun mendiant n'y cherche refuge; en hiver, aucun défavorisé ne peut profiter de la tiédeur relative des couloirs spacieux; tous restent en surface, au froid; leur nombre ne cesse d'augmenter, les plus jeunes ayant à peine cinq ans.

La terreur qui a suivi le coup d'Etat laisse encore comme une chape de plomb sur tout le pays. Voilà bientôt une année qu'elle se lèzarde lentement; et on apprend, abasourdi, les souffrances insoupçonnées des gens qu'on côtoie. Monica, jeune veuve de trente-cinq ans environ, demeurée seule avec deux enfants, ne raconte pas son «histoire». Et pour cause. Mais des amis disent avec pudeur, hésitations et révolte, des faits au reste pas exceptionnels sous le régime actuel. Elle et son mari, membres du MIR, se cachent en 1973 et vivent dans la clandestinité, en attendant que «l'orage passe». Naïf espoir. Trois ans et demi plus tard, arrêtés et emprisonnés en famille, ils commencent leur descente aux enfers. Interrogatoires par la police politique. Comment accepter ce qu'on entend: torture d'une enfant de trois ans devant ses parents, torture et viols de la mère, torture et «disparition» du

père; l'enfant présente aujourd'hui des troubles psychologiques graves, souffre d'obésité.

Au Chili, l'imbécillité est au pouvoir. Et fière d'y être. La télévision vivant de la publicité, totalement sous l'emprise gouvernementale, est toute apologie de la junte, défense du catholicisme, du capitalisme et des belles et saines valeurs morales de l'Occident face à l'«empire du mal». Diffusant un nombre élevé (en moyenne quatre par jour) de films américains de série Z, elle n'a de cesse de vanter l'indépendance politico-culturelle du pays. Aux heures de grande écoute, de profondes pensées (non sans arrière-pensées) apparaissent sur les petits écrans. Ainsi, peu avant chaque journée nationale de protestation ou autre manifestation importante, nous sommes invités à méditer sur le thème «La violence, on sait où elle commence, mais pas où elle se termine». Sacré Augusto! Il sait de quoi il parle.

EN BREF

Coup de sang pour les habitués des bulletins de la Société pour le développement de l'économie suisse: dans la dernière livraison (7 février) de ce service d'information, reflet traditionnel et fort bien documenté des positions les plus conservatrices de la droite patronale et politique, un commentaire d'actualité intitulé «Licenciements: protection actuelle insuffisante». Virement de bord? Prise de conscience, tardive mais bienvenue, du sous-développement législatif de la Suisse à un chapitre crucial de la politique de l'emploi? Amorce d'une détente des rapports entre partenaires sociaux? Quelques mots qui autorisaient tous les espoirs. A y regarder de plus près, rien de tout cela, mais une simple coquille rédactionnelle: le résumé de la prise de position du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie publié sous ce titre alléchant n'ouvre aucune porte à un progrès quelconque de la législation helvétique. Non à l'initiative pour la protection contre les licenciements et non au projet de révision des dispositions sur le

contrat de travail (contre-projet officiel indirect à l'initiative populaire). Et pour que tout soit tout à fait clair: «Dans ce domaine, notre législation ne présente pas d'insuffisance qu'il conviendrait de corriger... Pour le Vorort, il n'y a donc, ni en droit, ni en fait, de motif de renforcer la protection contre les licenciements.» Ouf, rien de neuf sous le soleil du consensus social. Juste un instant de rêve.

«Les affections chroniques et récidivantes d'origine psycho-névrotique ou dépressivo-anxieuse, dûment constatées par le médecin-conseil de l'autorité compétente, entraînent également un refus du droit aux prestations.» Quoi, derrière ce vocabulaire à la mode? Et pourra-t-il arriver que l'expert mandaté par l'autorité «compétente» découvre des chômeurs, puisqu'il s'agit d'eux dans ce texte de loi, qui ne soient pas légèrement dépressifs? C'est une des questions que pose l'Association genevoise de défense des chômeurs (c.p. 210, 1211 Genève 8) à propos de l'article 13 (ci-dessus) de la nouvelle loi cantonale en matière de chômage qui vient d'être adoptée par le Grand Conseil genevois.

Les parlementaires suisses sont probablement les seuls en Europe à refuser (à de très rares exceptions près) de se montrer au travail par l'intermédiaire de la télévision. Ailleurs, en Allemagne, par exemple, si admirée par beaucoup de nos compatriotes, des séances du «Bundestag» et aussi des séances du Parlement européen sont diffusées en direct. C'est ainsi que la première chaîne (ARD) a consacré plus de quatre heures d'émission à la séance du Parlement de Strasbourg qui traitait le gros rapport sur les questions féminines (pas d'obstacle linguistique à la transparence, grâce à la traduction simultanée).

Cure de jouvence cinématographique pendant un mois (13 février au 17 mars) à la Cinémathèque suisse (3, allée E.-Ansermet à Lausanne) avec un hommage à Luis Bunuel en une trentaine de titres (séance à 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30).